

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU DIPLOME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'Éducation nationale, la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6 ;

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1 ;

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-35 et suivants ;

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane ;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

Vu l'arrêté du 18 mai 2010 portant création de la mention Basket-ball du DEJEPS, spécialité Perfectionnement sportif ;

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 08 juillet 2026 ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité Perfectionnement sportif, mention Basket-ball est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Civilité	Nom	Prénom
DEARA260107	Madame	BOUDET	Mathilde
DEARA260108	Monsieur	CARRE	Johan
DEARA260109	Monsieur	CEZARD	Joshua
DEARA260110	Monsieur	COLLIGNON	Maxence
DEARA260111	Monsieur	DAVIET	Michaël
DEARA260112	Monsieur	DESILLES	Pierre-Antoine
DEARA260113	Monsieur	DIARRA	Lamini
DEARA260114	Monsieur	GRADIT	William
DEARA260115	Monsieur	GUILLOU	Tom
DEARA260116	Monsieur	GUY	Alexandre
DEARA260117	Monsieur	HUOT	Valentin
DEARA260118	Monsieur	JOSEPH	Georgi
DEARA260119	Monsieur	LAFAGE	Kellian
DEARA260120	Monsieur	LEYZAT	Valentin
DEARA260121	Monsieur	MOUKENGA DOUME	Pierrick
DEARA260122	Monsieur	NELHOMME	Noah
DEARA260123	Monsieur	NJIMOLUH NJOYA	Seidou

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

DEARA260124	Monsieur	PITARD	Gedeon
DEARA260125	Monsieur	PUZIC	Marko
DEARA260126	Monsieur	REYNAUD	Victor
DEARA260127	Monsieur	ROCHA RODRIGUES	Lucas
DEARA260128	Madame	ROMANI	Alaa
DEARA260129	Monsieur	SIMON	Robin
DEARA260130	Monsieur	WUILLEMIN	Titouan

Article 2. - La rectrice de région académique Auvergne-Rhône-Alpes est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 15/07/2026

Pour la Rectrice de région académique, et par délégation,
La Cheffe de pôle Formations-Certifications MSA

Cécile LANGEOIS